

## ARRETE N° 2022 - 0150

### ARRETE DUCASSE JUIN 2022

Nous, Maire de la Commune de Willems,

Vu l'article 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la voirie routière,

Considérant qu'en raison de la ducasse qui doit se dérouler **du Samedi 18 juin 2022 à 08 heures jusqu'au Mardi 21 Juin 2022 à 12 heures** sur la Place du 8 mai 45, il convient de prévenir les accidents.

### ARRETONS

#### Article 1

**Du Mardi 14 Juin 2022 à 08 heures au Mercredi 22 Juin 2022 à 12 heures**, la circulation et le stationnement des véhicules de toutes catégories seront interdits sur la place du 8 Mai 1945.

#### Article 2

Ces interdictions et déviations seront constatées par la mise en place de la signalisation appropriée.

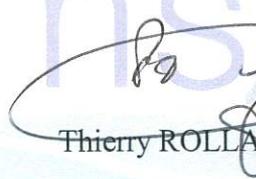
#### Article 5

La Brigade de Gendarmerie de BAISIEUX et le Madame Général des Services sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet.

Willems, le 07 Juin 2022.

Le Maire

Conseiller communal M.B.E.

  
Thierry ROLLAND.

